

Lettre ouverte aux instigateurs, aux défenseurs du projet TRIO à Masseube

Beaucoup d'incohérences et de fausses informations



Lettre ouverte aux instigateurs, aux défenseurs du projet TRIO à Masseube

Qu'ils soient Massylvains lucides, Gersois, responsables ou simples défenseurs de la nature, ils soulignent les incohérences de ce projet de collecte et de stockage des ordures de deux départements et demi, concentrés sur un seul site situé à Masseube. Ils dénoncent également les fausses informations qui entourent ce projet !

- Augmentation considérable, plus d'un tiers, du transport par route des déchets à trier
- Détérioration de l'emploi par un passage de 71 salariés sur 3 sites à 52 sur un site, déplacement et passage au privé
- Bilan carbone injustifiable, alors que nous devons tous, y compris les entreprises, rechercher une diminution d'utilisation des énergies fossiles
- Viabilité très incertaine d'un centre de 30 000 tonnes dans une période de diminution programmée des emballages notamment plastifiées
- Une construction nouvelle avec artificialisation des sols non justifiée puisqu'il existe 3 sites avec bâtiments et superficie nécessaire
- La suppression de toute possibilité future d'un report modal vers le ferroviaire alors que les centres actuels sont proches des voies ferrées.
- Une augmentation pérenne des nuisances, des risques comme l'incendie, surtout la multiplication des passages de gros camions dans la ville de Masseube,
- Le coût de cette réalisation avec recours aux services bancaires pour plus de 90 % des investissements 25 à 30 millions avec des intérêts en forte hausse.
- La traduction pour les populations de ce méga centre par une augmentation considérable du coût du tri de ces déchets qui passe pour le Gers de 161 € à 210 € la tonne,
- La fausse déclaration de la création de Trio par 3 syndicats, alors que les pressions de toutes parts n'ont pas encore réussi à contraindre le syndicat du Comminges à participer au capital.
- L'absence d'études de rénovation des trois centres existants, empêchant toute comparaison
- Une construction sans production d'énergie renouvelable alors que nous sommes dans une période de recherche accrue du développement des ENR
- La non prise en compte des inondations au niveau le plus fort pour l'autorisation d'implantation de cette installation,
- Le manque de concertation, tant de la population des 3 départements concernés et des SICTOM adhérents aux syndicats que des représentants élus dans les communautés de communes.
- Une construction incompréhensible dans le périmètre du futur Parc Naturel Régional.